

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 11 juin 2024

### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 30 JUIN ET 07 JUILLET 2024

#### DÉPÔT DES CANDIDATURES (2 pages)

Les élections législatives auront lieu le 30 juin 2024 et, en cas de second tour, le 07 juillet 2024.

**Les déclarations de candidature**, obligatoires pour chaque tour de scrutin, **doivent être déposées** à la préfecture de Côte-d'Or, au bureau des élections et de la réglementation, Cité administrative Dampierre – 6 rue Chancelier de l'Hospital à Dijon aux dates et heures suivantes :

Les déclarations de candidatures devront être déposées personnellement par le candidat ou son remplaçant qui ne peuvent désigner un mandataire à l'effet de déposer leur candidature.

#### Pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- du mercredi 12 juin au vendredi 14 juin 2024 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- le samedi 15 juin 2024 de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
- Et le dimanche 16 juin 2024 de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Le dépôt des candidatures s'effectue uniquement après avoir pris rendez-vous en téléphonant au numéro suivant : **03 80 44 64 40**

**Pour les candidats qui prennent rendez-vous le samedi 15 et le dimanche 16 juin 2024**, il est nécessaire de se présenter sur le parking de la cité Dampierre, situé rue Berlier entre le garage et l'école maternelle, et d'appeler **au 03 80 44 64 40** afin que le bureau des élections puisse ouvrir au candidat.

Les emplacements d'affichage sont attribués, conformément à l'article R.28 du code électoral, en fonction du tirage au sort qui sera opéré immédiatement à l'issue du délai de dépôt des candidatures, soit **le dimanche 16 juin 2024 à 18 h 30** à la préfecture, Cité administrative Dampierre - Salle ERIGNAC - 6 rue Chancelier de l'Hospital à Dijon.

En cas de second tour, l'ordre retenu pour le premier tour est conservé entre les candidats restant en présence.

**Pour le 2<sup>e</sup> tour, le dépôt des déclarations de candidature s'effectuera les lundi 1<sup>er</sup> et mardi 2 juillet 2024 selon les horaires suivants :**

- le lundi 1<sup>er</sup> juillet de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 ;
- le mardi 2 juillet de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00.

Pour chaque tour de scrutin les candidatures peuvent être retirées jusqu'à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures.

**Toutes les informations utiles sur la constitution du dossier et les documents exigés sont disponibles en ligne :**

<https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Citoyennete-et-elections/Elections/Elections-legislatives-2024>